

Fiche de poste de Docteur Junior de la phase de consolidation du DES de Gériatrie – Année 2026-27

Semestre : STAGE d'HIVER Novembre 2026 à avril 2027

Chef de service ou responsable d'UF : Pr Jacques BODDAERT

Intitulé du service : Département de Gériatrie – CMRR Paris Sud

Intitulé du poste : HDJ neuro-gériatrique

Centre hospitalier : GH Pitié-Salpêtrière

Supervision: Dr Géraldine Buard (neurologue-gérialtre)

Parcours envisagé

1-Orientation du poste Ambulatoire : hôpital de jour neuro-gériatrique.

2-Détail de la fonction :

Activité centrée sur l'activité du secteur d'hôpital de jour avec forte prédominance d'évaluation de troubles cognitifs (à 75% environ) dans le cadre du CMRR Paris Sud. A l'HDJ sont réalisés : des bilans diagnostiques de pathologie neurocognitive (bilan neuropsychologique, orthophonique, imagerie, réalisation de ponction lombaires ... discussion en staff et/ou RCP des dossiers complexes), des évaluations globales des pathologies extrapyramidales avec aide de la neuro-gérialtre ainsi que des évaluations gérialtriques globales.

3-Détail de la progression :

La première période : se familiariser avec l'HdJ, la rédaction des CRH, l'évaluation des patients et de leurs aidants. 1 à 2 patients directement sous sa responsabilité. Activités systématiquement supervisées par le senior. Acquisition des connaissances sur les pathologies neurocognitives, l'interprétation des bilans neuropsychologiques, et la prise en charge globale des pathologies extrapyramidales.

La seconde période : évolution vers la prise en charge systématique de 2 patients HdJ. Synthèse avec le patient faite avec la supervision du médecin senior, rédaction des CRH et des avis.

La troisième période poursuite de ces activités, mais toutes en premier, avec supervision secondaire par le sénior.

4-Détail de la supervision (organisation, modalités de restitution, nom du référent) :

3 périodes de stage pour fixer des repères sur la progression de l'autonomisation du Dr Junior. Selon la progression, jalons respectés, ou anticipés voire repoussés selon le cas. A la fin de chaque période, un entretien formalisé permettra de voir les acquisitions du Dr Junior et autorisera si possible la progression dans l'autonomie.